

# **Publications des départements et des offices de la Confédération**

---

## **Procédure de consultation**

### **Département fédéral de l'économie**

#### **Mesures de lutte contre le travail au noir**

Le travail au noir est à l'origine de nombreux problèmes (notamment pertes de recettes pour le secteur public, menace pour la protection des travailleurs, distorsions de la concurrence et de la péréquation financière). Il doit donc être combattu pour des raisons à la fois économiques, sociales, juridiques et éthiques.

Date limite: 15 janvier 2001

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Secrétariat d'Etat à l'économie, secrétariat du GT fédéral "Lutte contre le travail au noir", tél. 031 - 322 29 70

12 septembre 2000

Chancellerie fédérale